

NORME
INTERNATIONALE

ISO
4000-2

Deuxième édition
1994-12-15

**Pneumatiques et jantes pour voitures
particulières —**

iTeH standards
Jantes
(<https://standards.iteh.ai>)

*Passenger car tyres and rims —
Part 2: Rims*

[ISO 4000-2:1994](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/fde5bbb8-16b2-48da-93a7-0ab4f2d7aa5f/iso-4000-2-1994>



Numéro de référence
ISO 4000-2:1994(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 4000-2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 31, *Pneus, jantes et valves*, sous-comité SC 3, *Pneus et jantes pour voitures particulières*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 4000-1:1987), dont elle constitue une révision technique.

L'ISO 4000 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Pneumatiques et jantes pour voitures particulières*:

- Partie 1: *Pneumatiques (série millimétrique)*
- Partie 2: *Jantes*

© ISO 1994

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Pneumatiques et jantes pour voitures particulières —

Partie 2:

Jantes

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 4000 établit la désignation, prescrit le profil et fixe les cotes des jantes à base creuse coniques à 5° principalement destinées aux voitures particulières.

La désignation, les cotes et les valeurs de charge des pneumatiques (séries millimétriques) sont données dans l'ISO 4000-1.

2 Référence normative

La norme suivante contient des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 4000. Au moment de la publication, l'édition indiquée était en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente partie de l'ISO 4000 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer l'édition la plus récente de la norme indiquée ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 3911:1977, *Roues/jantes — Nomenclature, désignation, marquage et unités de mesure*.

3 Définitions

Pour les besoins de la présente partie de l'ISO 4000, les définitions données dans l'ISO 3911 s'appliquent.

4 Désignation et marquage

La jante doit être désignée par son code de diamètre

nominal, son code de largeur nominale et le type de son rebord (par exemple 15 × 6 J ou 13 × 5.50 B).

5 Caractéristiques des jantes (à base creuse) coniques à 5°

5.1 Rebords de jante

Les rebords de jante recommandés sont donnés dans le tableau 1 pour les codes de diamètre nominal de jante correspondants.

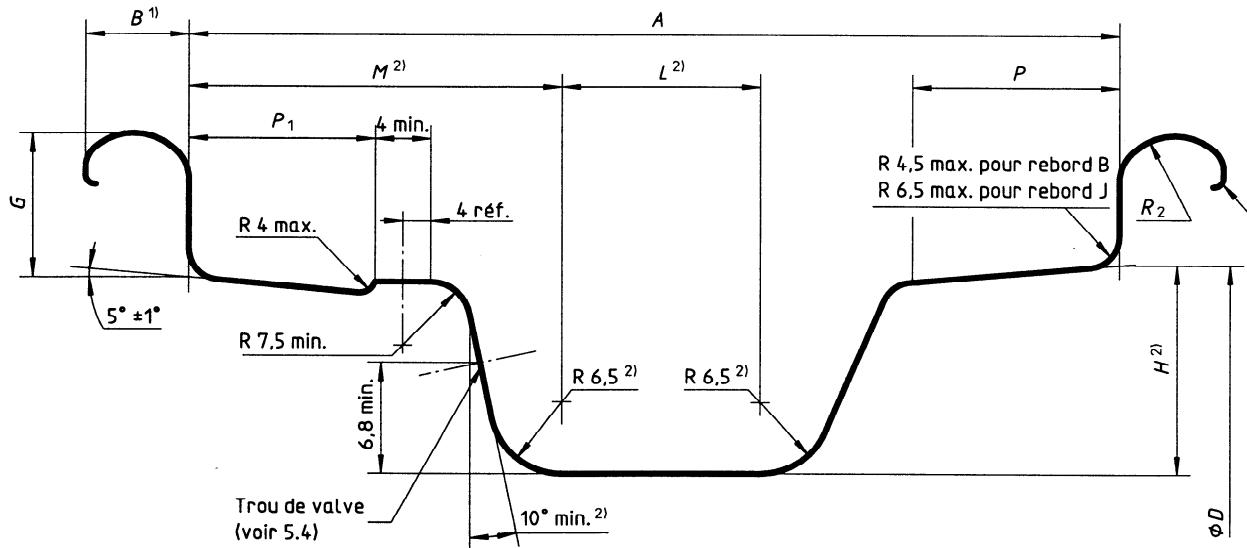
Tableau 1 — Rebords de jante recommandés

Code de diamètre nominal de jante	Rebord de jante
10	B
12	
13	
14	J
15	
16	
17	
18	
19	

5.2 Profil des jantes

Les cotes et les tolérances des jantes doivent être telles qu'indiquées à la figure 1 et dans le tableau 2. Les profils facultatifs des portées de talon sont indiqués à la figure 2.

Cotes en millimètres

Côté extérieur du véhicule

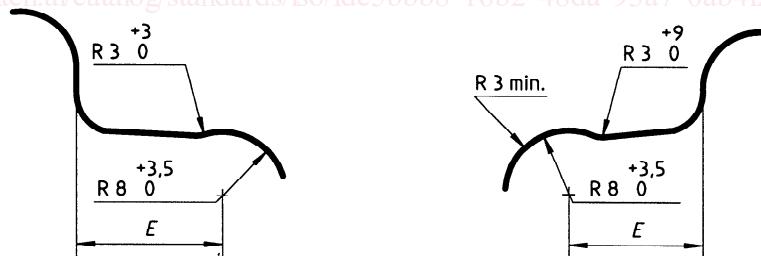
1) La largeur du rebord inclut le rayon du retournement. La partie du rebord excédant la largeur minimale doit se situer au-dessous du point le plus haut du rebord.

2) Ces cotes englobent l'enveloppe minimale de la gorge aux fin de montage du pneumatique à la cote M max. ou inférieure, sauf en certains endroits comme la soudure ou le trou de valve.

Figure 1 — Profil des jantes (à base creuse) coniques à 5°

ISO 4000-2:1994

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/fde5bbb8-16b2-48da-93a7-0ab4f2d7aa5f/ISO-4000-2-1994> Cotes en millimètres



a) Extérieur

b) Intérieur

Code de largeur de jante	E mm
3.00	16,5 $^{+1}_0$
3.50 ou 3 1/2	19,5 $^{+1,5}_0$
4.00, ou 4, et supérieur	21 $^{+2}_0$

1) Une cote de 19,5 mm est autorisée seulement pour certaines jantes existantes.

Figure 2 — Profils optionnels des portées du talon